

STAGES EN BTS NDRC1, MCO1, ASS1, SAM1 ?

➔ **DESTINATION ERASMUS**



ERASMUS A FÊTE SES **30 ANS** EN 2017

BTS concernés : BTS MUC 1, NDRC 1, ASS1, SAM 1



ERASMUS : UN SUCCÈS EUROPÉEN

Erasme qui sillonna l'Europe au XVe siècle mû par une grande **soif de connaissance** ne savait pas qu'il entraînait alors dans la légende européenne des grands marcheurs du savoir.



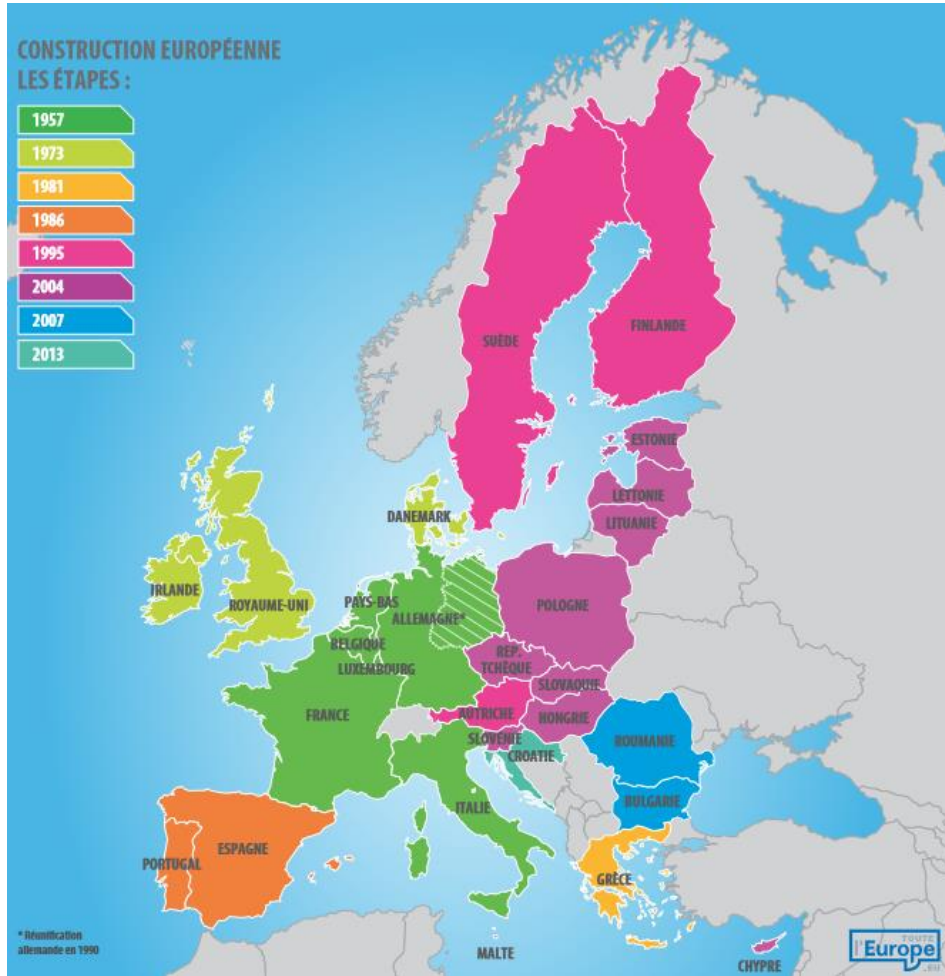
Être européen ce n'est pas seulement se déplacer comme on le souhaite pour les vacances, **c'est aussi pouvoir partir étudier, faire un stage ou un volontariat dans l'un des 34 pays du programme Erasmus+.**

Aujourd'hui Erasmus+ s'étend de la maternelle au demandeur d'emploi.

ERASMUS : UN SUCCÈS EUROPÉEN

- Créé en 1987, le programme Erasmus est devenu Erasmus+ en 2014. Il permet aujourd'hui aux participants d'étudier, de faire un stage, un volontariat, un échange, une formation ou d'enseigner à l'étranger.
- Il finance en outre la coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe.
- Le programme s'adresse aux étudiants.
- Il s'adresse également aux professeurs et employés d'entreprises privées qui souhaitent enseigner à l'étranger, ainsi qu'aux apprentis, aux personnels universitaires et aux jeunes actifs désireux de bénéficier d'une formation à l'étranger.

OÙ PARTIR EN STAGE ?



- Les 27 états membres de l'Union européenne :

l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, **le Royaume-Uni (pas de mobilité actuellement en raison du Brexit)**, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède

- l'Islande, Liechtenstein, la Norvège, la Croatie, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie.

QUAND PARTIR EN STAGE DE BTS À L'ÉTRANGER VIA ERASMUS+ ?

Dates de stage à l'étranger en 2020 :

du lundi 11 mai au vendredi 10 juillet ou samedi 11 juillet 2020

(60 jours minimum pour partir avec une bourse Erasmus+)

Le pays de destination doit être différent du pays de votre nationalité si vous souhaitez bénéficier de la bourse Erasmus et/ou de la bourse Mermoz.

Contact :

Paula de Jesus , référente Erasmus+ en BTS - erasmusjeanmoulin@gmail.com

À consulter : [site du lycée Jean Moulin onglet international](#) (*contenu en cours de construction*)

<https://info.erasmusplus.fr> <https://www.generation-erasmus.fr>

STAGE DE BTS À L'ÉTRANGER : LES AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Une bourse Erasmus: un forfait mensuel dont le montant dépend des zones.

Zone 1 : 480€ zone 2 : 420€, zone 3 : 360€

100% versé au départ

+ **une bourse Mermoz** en fonction du coefficient familial. (80% versés avant ou pendant le stage)

Simulation à faire sur la plateforme de la région

<http://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide613>

+ **une Subvention Académique**

VALORISATION DU STAGE À L'ÉTRANGER

- **EUROPASS MOBILITÉ** :

L'Europass Mobilité est un document complété par le tuteur, et qui indique les compétences acquises pendant le stage. La mobilité doit être effectuée dans un pays participant au programme Erasmus +

À consulter : <https://europass.cedefop.europa.eu>

- **SUPPLÉMENT AU DIPLÔME** :

Ce document est remis **avec le diplôme de BTS**. Il est reconnu dans toute l'Union Européenne. Ce document composé de 8 rubriques, a été élaboré en 1997 par la Commission Européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO.

Véritable carte d'identité, il permet à l'étudiant européen de faire valoir son parcours et ses compétences auprès d'un employeur ou d'une université dans n'importe quel pays européen.

Il précise toutes les connaissances et compétences acquises pendant votre cursus qui sont **traduites en ECTS** (European Credit Transfer System).

Après la
mobilité
Erasmus, voici
le document
qui vous sera
remis en
même temps
que votre
diplôme de
BTS, pour
valoriser votre
mobilité
ERASMUS



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME	
1.1 Nom(s) patronymique	1.2 Prénom(s)
1.3 Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
2. INFORMATION SUR LE DIPLOME	
2.1 Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2 Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	
3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME	
3.1 Niveau du diplôme	3.2 Durée officielle du programme d'étude
3.3 Condition(s) d'accès	
4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS	
4.1 Organisation des études	4.2 Exigences du programme
4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	
4.4 Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes	4.5 Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME	
5.1 Accès à un niveau supérieur d'études	5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE	
6.1 Information complémentaire	6.2 Autre(s) source(s) d'information

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date	7.2 Signature
7.3 Qualité du signataire	7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Sera mis en place au Lycée
Jean Moulin en 2020

POURQUOI PARTIR EN STAGE À L'ÉTRANGER ?

Les compétences acquises lors d'un stage à l'étranger sont autant d'avantages pour l'orientation, l'insertion professionnelle et l'emploi.

Les capacités d'adaptation, l'esprit d'initiative, le goût du travail en équipe et de la découverte, développés au cours du séjour sont autant des compétences transversales appréciées des employeurs.

Plus de 85% des étudiants Erasmus+ se forment ou étudient à l'étranger afin d'améliorer leur employabilité.

Les jeunes qui étudient ou se forment à l'étranger risquent **deux fois moins de devenir chômeur** de longue durée.

64% des employeurs pensent que l'expérience internationale représente une valeur importante pour le recrutement.

BUDGET POUR LA PÉRIODE 2014-2020

BUDGET POUR LA PÉRIODE 2021-2027

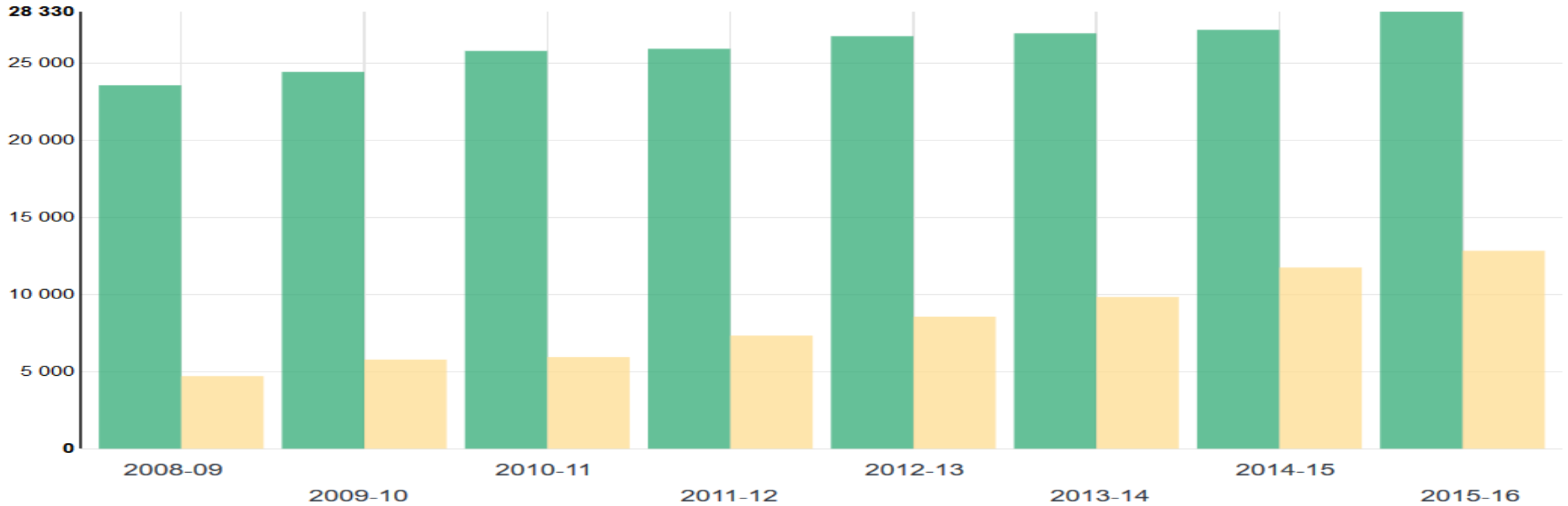
- Europe : **14,7 milliards d'euros** de budget global pour la période 2014-2020.
- France : un budget global en hausse de **84%**, **1 milliard d'euros** de budget pour la période 2014-2020.
- Le 2 mai 2018, la Commission Européenne (CE) a proposé d'allouer un budget **de 30 milliards d'euros** au programme Erasmus pour **la période 2021-2027**, soit un doublement par rapport à la période actuelle (2014-2020).

LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN BTS PARTIS EN STAGE À L'ÉTRANGER EST EN FORTE CROISSANCE.



- La mobilité étudiante en Europe est en hausse grâce notamment à la très forte augmentation **de la mobilité de stage + 172 % en 7 ans passant de 4 723 à 12 840 mobilités (2008-2015).**
- En comparaison avec les autres pays du programme, **la France est le premier pays d'envoi d'étudiants en mobilité Erasmus +.**
- **2014-2020 : 4 millions d'étudiants sont partis en mobilité.**
- **2021 -2027 : on veut multiplier ce nombre par 3 (http://www.agence-erasmus.fr/docs/2772_observatoire_10.pdf)**

Évolution des effectifs d'étudiants en mobilité sortante d'études et de stage dans le cadre du programme Erasmus +

France entière



 % < #  > 

 Mobilité d'études
 Mobilité de stage

ERASMUS ET LES STAGES À L'ÉTRANGER EN BTS

- Destinations >
 - Démographie >
 - Territoires >
 - International >
 - Organismes >
-

Nombre de mobilités

264 569

Durée moyenne

115

Jours

Age moyen

23

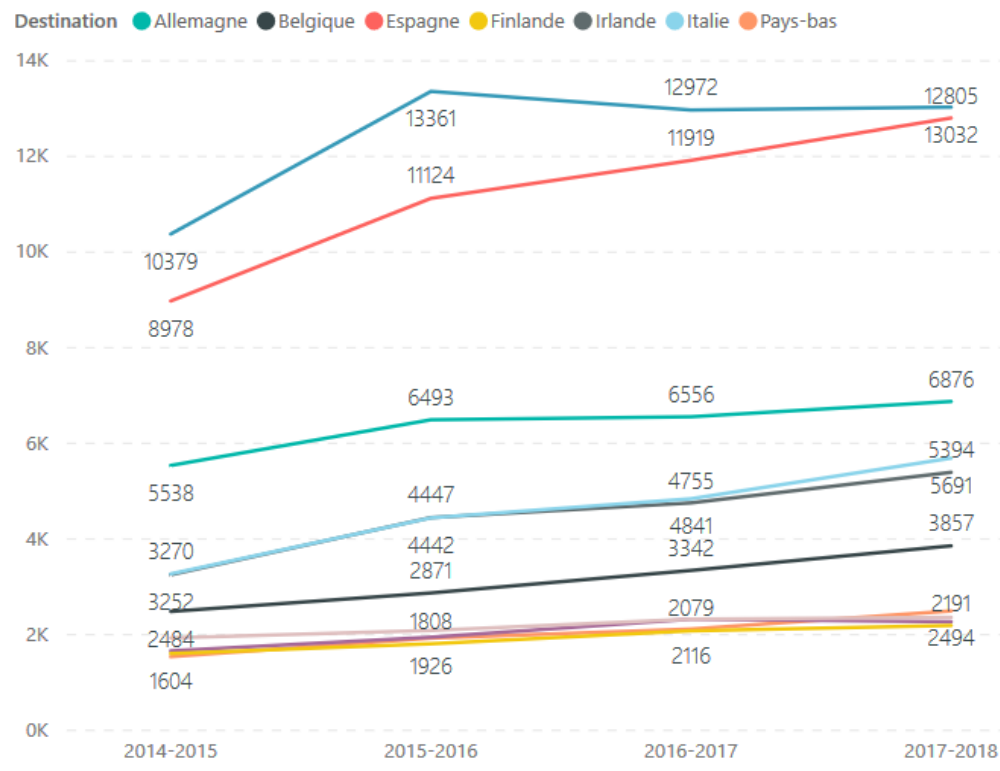
Femmes

56%

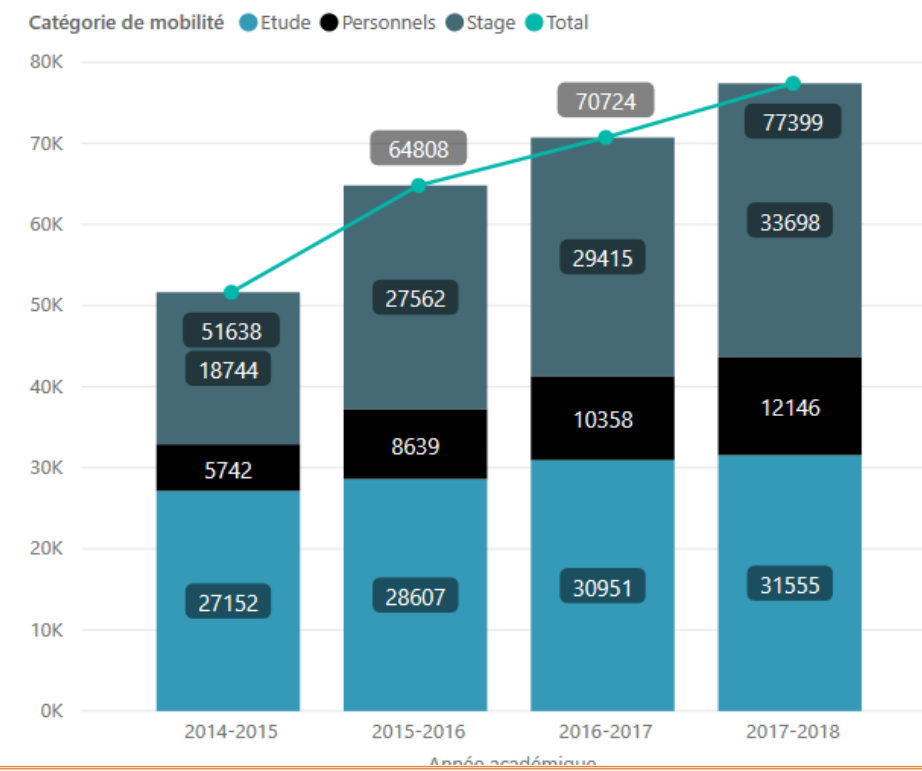
Hommes

44%

Destinations favorites par année académique



Evolution des mobilités par catégorie



PARTENARIATS CONCLUS AVEC NOTRE LYCÉE



MALTE *juin-juillet 2019*

- La valette



BRÉSIL *fin novembre 2019*

- Rio de Janeiro
- São Paulo
- Belo Horizonte
- Espírito Santo



PORTUGAL *juillet-août 2019*

- Aveiro
- Estoril



BELGIQUE *décembre 2019*

- Tournai
- Mons
- Bruxelles

PARTENARIATS EN COURS ET À VENIR AVEC NOTRE LYCÉE



PAYS-BAS

- Amsterdam



PORTUGAL

- Lisbonne
- Région Nord du Portugal
- Madère
- Archipel des Açores



ESPAGNE

- Valence
- Barcelone
- Alicante



IRLANDE



AUSTRALIE



CORÉE DU SUD

CANADA



ÉTATS-UNIS

- New York

